



PIXELS • HARCÈLEMENT SEXUEL

Au procès des anciens cadres d'Ubisoft pour harcèlement, l'ex-numéro deux qui « pensait que le management était géré par d'autres »

Serge Hascoët a nié avoir été témoin ou auteur de faits de harcèlement moral ou sexuel, plaidant la « maladresse », mardi. Il a en revanche évoqué l'angle mort de la procédure : des accusations de viol sur lesquelles le parquet n'a pas souhaité engager de poursuites.

Par Sofia Fischer

Publié le 04 juin 2025 à 05h00, modifié le 08 octobre 2025 à 16h10 · Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés



Serge Hascoët, ancien directeur créatif d'Ubisoft, à la sortie du tribunal de Bobigny, le 2 juin 2025. XAVIER GALIANA/AFP

Serge Hascoët l'assure au tribunal de Bobigny, mardi 3 juin : il ne savait pas. Ni que des comportements et propos sexistes, racistes, homophobes avaient libre cours chez Ubisoft, et encore moins que lui, numéro deux de l'entreprise, avait son mot à dire sur ces questions. « *Tout le monde dit que je savais, mais je ne savais pas. Si j'avais su que ça dépendait de moi de m'en occuper, je l'aurais fait* », explique

l'ancien dirigeant de l'éditeur français de jeux vidéo, qui comparait cette semaine pour harcèlement moral et sexuel et complicité de harcèlement aux côtés de Thomas François, dit « Tommy », ancien vice-président éditorial, et de Guillaume Patru, ancien *game director*.

Lire aussi |  [« Je n'ai pas réfléchi » : au premier jour du procès des anciens cadres d'Ubisoft, l'accusé nie sa responsabilité et incrimine la culture d'entreprise »](#) 

Pendant plus de sept heures, nerveux et chancelant, Serge Hascoët a tenté de justifier son comportement en se décrivant comme un « expert » passionné, débordé, et « très bizarre », bien loin du rôle de numéro deux de l'entreprise « *par lequel tout devait passer* » et de ses 52 000 euros nets de salaire par mois. « *Ces histoires de management, je pensais que c'était géré par d'autres. C'est un quiproquo* », a-t-il bafouillé, expliquant également n'avoir « *pas su que c'était à [lui] de [s]'assurer que l'ensemble des personnes qui subissaient des comportements inappropriés devaient être protégées* ».

A la première question de la présidente – « *Avez-vous assisté à des comportements et propos sexistes, racistes, homophobes ?* » –, il répond, comme son ex-collègue et ami Tommy François la veille : « *Non.* » Défilent pourtant des dizaines d'exemples : les insultes qui fusent dans l'open space, les jeux humiliant les femmes. On lui reproche aussi d'avoir nargué les responsables des ressources humaines en passant devant leur bureau, donnant des fessées à « Tommy » François et criant : « *Harcèlement ! harcèlement !* »

Lire aussi |  [Ubisoft : plongée dans l'ambiance « toxique » qui régnait au sein de l'entreprise »](#) 

« C'était très maladroit, je le regrette »

Pendant une réunion, il aurait dit au sujet d'une assistante « *difficile* » : « *Il faudrait la baiser devant tout le monde, ça la calmerait.* » Le sexagénaire, lui, « *ne se souvient pas* ». Comme d'avoir demandé à ses collaboratrices de lui raconter leurs vies sexuelles ou d'avoir lancé « *ça va, ce n'est que de l'affection* », à une employée qui venait de recevoir un baiser forcé. Il se contente de nier, en répétant : « *Je n'ai jamais eu envie de harceler qui que ce soit. Je ne pense pas avoir fait ni l'un, ni l'autre.* »

Lire aussi |  [En difficulté, Ubisoft entame sa réorganisation stratégique en collaboration avec Tencent »](#) 

Tout juste concède-t-il qu'il ait pu, en réunion, regarder son avant-bras en disant : « *Je n'arrive pas à croire qu'il fait la taille de mon sexe.* »

Newsletter

« Pixels »

Votre vigie du numérique : communautés en ligne, cybersécurité, jeux vidéo, intelligence artificielle...

S'inscrire →

« *Quel message pensez-vous envoyer à vos nouveaux collaborateurs sur ce qui est possible ou pas dans l'entreprise ?* », s'enquiert Maude Beckers, l'avocate des parties civiles.

– *C'était très maladroit, je le regrette.* »

Au bout de plusieurs heures, dans la chaleur de plomb régnant dans la salle du tribunal, alors qu'il tente de se défendre d'accusations de complicité de harcèlement sexuel, Serge Hascoët cite maladroitement avant de se raviser un ex-cadre qui aurait « *violé* » une jeune femme dans l'entreprise.

« J'ai probablement pas assez changé »

C'est l'angle mort de ce dossier : le nom de cet ancien employé d'Ubisoft a été mentionné plusieurs fois lors de l'enquête. Il est accusé de viol par une stagiaire lors d'une soirée d'entreprise. Une autre employée a raconté en détail une agression sexuelle qu'elle aurait subie lors d'un déplacement professionnel. Aucune des deux n'a souhaité porter plainte. Le parquet, qui aurait pu s'autosaisir des faits malgré l'absence de plainte, n'a pas poursuivi.

Alors les magistrates passent à autre chose, l'affaire est de nouveau enterrée, cette fois au tribunal. Le procès en garde un goût amer d'inachevé. La procédure, que les syndicats avaient espéré être « *le France Télécom du harcèlement sexuel* », peine à combler ses propres failles.

En garde à vue, en octobre 2023, confrontés aux accusations des différents témoins, les accusés avaient aussi nié les faits et s'étaient posés en victimes. Au procureur de la République qui lui demande, en fin de journée, s'il a des regrets, Serge Hascoët bredouille : « *Oui, je reconnais que je referais [autrement] beaucoup de choses. Les temps changent, j'ai probablement pas assez changé de façon d'être.* »

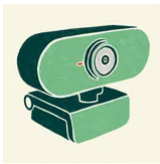
Voir aussi | [De quoi sont accusés les trois anciens cadres d'Ubisoft qui comparaissent devant la justice ? Comprendre en trois minutes](#)



Sofia Fischer

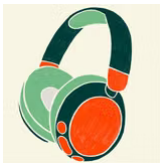
Le Monde Guides d'achat

Découvrir



Les meilleures webcams

Notre sélection de modèles pour rester connecté



Les meilleurs casques pour enfants

Une sélection pensée pour les plus petits



Les meilleures liseuses

Dans l'avion ou dans le train, profitez de vos livres préférés

Voir plus

Partenaires